

MON  
TRÉ  
VERD

#6

JANVIER  
2019



LE COMMERCE DE PROXIMITÉ  
à Montréverd



Bonne année  
2019



## « SERVIR LE CITOYEN ET AGIR POUR LA RÉPUBLIQUE »

C'est comme cela que s'intitulait le 101<sup>ème</sup> congrès des Maires de France, auquel j'ai participé en Novembre dernier, tel en a été le fil rouge. Il répond à l'urgence démocratique de conforter la commune, pilier de la cohésion sociale, du service public local et donc de l'organisation décentralisée du pays.

**Servir le citoyen**, c'est l'engagement quotidien de vos élus municipaux, des agents et aussi de tous les bénévoles associatifs ou non, qui remplissent aujourd'hui des missions de service public, et je veux les en remercier. Ensemble, ils œuvrent pour que chacune et chacun trouvent dans nos communes les services et animations permettant notre « bien vivre ensemble ».

Ici, c'est une voirie dégradée qu'il faut réparer, un déchet qu'il faut ramasser, une haie qu'il faut tailler, un permis de construire qu'il faut enregistrer.

Là, c'est soutenir une association ou des bénévoles pour distribuer les repas au restaurant scolaire, garder vos enfants après l'école, embellir nos bourgs, ouvrir nos bibliothèques, animer la vie locale.

C'est aussi avoir une vision pour le développement de nos communes et de nos entreprises, pour la préservation de nos espaces agricoles et naturels pour les dix prochaines années en construisant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Enfin, c'est la construction d'une bibliothèque, d'un complexe football, d'une place, d'un commerce, d'un logement social.

De nos actions, de nos perspectives, de nos engagements, nous continuerons à faire vivre nos bourgs et permettrons à nos habitants de s'y épanouir.

**Agir pour la République**, c'est combattre les inégalités, aider l'autre plutôt que de le laisser sur le bord de la route, respecter les règles et combattre les incivilités qui nourrissent le sentiment d'exaspération, d'impunité et favorisent le populisme.

C'est aussi s'engager pour les autres dans l'intérêt général, agir en responsable pour ne pas tout attendre de la collectivité et parfois « arrêter de se plaindre pour un oui ou pour un non ».

Surtout, c'est agir pour la préservation de notre environnement et penser au monde que nous voulons laisser à nos enfants.

Montréverdoises et Montréverdois, votre confiance et votre soutien nous permettent d'avancer, de donner de notre temps personnel, familial et professionnel, pour construire ensemble notre belle commune. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité donner une nouvelle image de notre commune, de la vie locale et associative avec notre nouveau magazine municipal. Une présentation plus aérée, plus représentative aussi des projets et des réalisations. Cette nouvelle dynamique, ce nouveau souffle, nous voulons les porter auprès de chacune et chacun d'entre vous. Je remercie les élus de la commission communication et le personnel communal pour ce travail à la hauteur de nos attentes et de nos ambitions pour faire de Montréverd et de ses communes déléguées, des communes fortes, ouvertes, respectées et tournées vers l'avenir, dans un territoire en pleine évolution.

Il nous faut donc **servir** et **agir** et c'est avec vous à nos côtés que nous réussirons. Ne nous résignons pas, avançons d'un pas sûr, et regardons demain comme une chance. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019, que les soucis, les tracas, les problèmes de 2018 s'effacent pour faire apparaître la joie, le bonheur et la santé.

Damien GRASSET, Maire de MONTRÉVERD

Bonne année  
2019

### Invitation CÉRÉMONIE DES VŒUX

Damien GRASSET, Maire de Montréverd

Hubert DELHOMMEAU, Maire délégué de Mormaison,  
Lionel BOSSIS, Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies,  
Corinne FERRÉ, Maire délégué de Saint-Sulpice-le-Verdon

Et les membres du Conseil Municipal,

Ont le plaisir de vous inviter  
à la cérémonie des vœux de Montréverd

**Le dimanche 6 janvier 2019 à 10 h 30**  
Salle Concorde – Saint-Sulpice-le-Verdon

### SOMMAIRE

- VIE MUNICIPALE..... P 3
- VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE.. P 12
- VIE ASSOCIATIVE..... P 14
- INTERCOMMUNALITÉ..... P 21
- INFOS DIVERSES..... P 24
- AGENDA..... P 26

Directeur de la publication : Damien GRASSET - Maire de Montréverd  
Comité de rédaction : commission communication et mairie de Montréverd  
Maquette, mise en page et Impression : Média Horizon - Imprimerie du Bocage Aizenay  
Crédits photos : Mairie de Montréverd - Julien GAZEAU - Valérie BOSSIS  
Vanessa BARTEAU - Freepik - Pexels / Bulletin d'informations municipales  
édité en 1630 ex sur papier couché mat cyclus print recyclé 90g.  
Prochaine parution : Montréverd MAG le 27/06



## PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Conseil municipal du 4 juillet 2018

#### GESTION DU PERSONNEL

- Une bibliothécaire, Madame Marie HERMOUET, a été recrutée sur un poste à mi-temps, pour animer le réseau des bibliothèques de Montréverd ;
- Un responsable technique, Monsieur Médard RAMBAUD, vient de nous rejoindre, suite au départ sur une autre collectivité, par voie de mutation, de Monsieur Aurélien BADREAU.

#### FINANCES

- Une subvention de 200,00 € a été attribuée à l'association SAS Cyclo, pour lui permettre de prendre en charge les frais de sécurité, liés à l'organisation d'une course cycliste départementale qui aura lieu le 8 septembre ;
- Une demande de subvention de 32 000,00 € a été déposée par la commune auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire, pour réaliser la restauration et mise en valeur du cours d'eau « l'Issoire », à Mormaison.

#### COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

- Suite aux dégâts occasionnés sur la commune par l'orage le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'expert de l'assureur a été rencontré pour faire le point avec lui sur la prise en charge des dégâts qui s'élèvent pour l'instant à 132 679,96 € T.T.C.

#### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Suite à la fusion de la Communauté de Communes de Rocheservière avec la Communauté de Communes de Montaigu, les statuts de la nouvelle Communauté de Communes de Montaigu-Rocheservière vont faire l'objet d'une réécriture dans les 2 ans qui viennent, pour harmoniser les compétences.
- Venue du Tour de France : des animations ont été organisées sur tout le territoire de la commune, les 7 et 8 juillet, avec comme événement, un rassemblement sur le site de la Chabotterie, à Saint-Sulpice-Le-Verdon, le 7 juillet.

### Conseil municipal du 27 septembre 2018

#### FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

- Un emprunt de 270 000,00 € au taux de 1,19 % a été contracté sur 15 ans, sur le Budget Général, pour financer les travaux voirie, auprès du Crédit Mutuel ;
- Un emprunt de 150 000,00 € au taux de 1,19 % a été contracté sur 15 ans, sur le Budget Intervention Économique, pour financer les travaux de construction de l'épicerie de Saint-André-Treize-Voies, auprès du Crédit Mutuel ;
- Un emprunt de 50 000,00 €, au taux de 0,66 %, a été contracté sur 7 ans, sur le Budget Intervention Economique,

pour financer l'achat du mobilier des 3 supérettes, auprès du Crédit Mutuel ;

- Lotissement de l'Orgerie - La Barbotière (Saint-André-Treize-Voies) : le prix de vente de chacun des lots situés sur le lotissement a été fixé.

#### URBANISME – P.L.U.I.

- Projection des potentiels logements : en se basant sur les perspectives d'évolution de notre population sur 10 ans, le Bureau d'Études fait apparaître un besoin de 300 logements supplémentaires sur la période de 10 ans.
- Projets de règlements graphiques enveloppes urbaines : le Conseil Municipal a pris connaissance des projets de règlements graphiques des 3 centres-bourgs, délimitant les différents zonages :
  - 1AUEE : zone d'extension à court terme d'une activité économique ;
  - 1AUC : zone d'extension à court terme destinée à l'habitat ;
  - 2AUC : zone d'extension à moyen, long terme destinée à l'habitat ;
  - Granges étoilées : granges agricoles qui pourraient devenir habitation ;
  - STECAL : Secteurs situés en zones naturelles, agricoles ou forestières de taille et de capacité d'accueil limitées, sur lesquels des extensions et les changements de destination de bâtiments seraient possibles.
- Règlement Local de Publicité Intercommunal : la Communauté de Communes a engagé la phase réglementaire du R.L.P.I. qui va gérer la publicité, les enseignes et pré-enseignes sur notre territoire.

#### ANTENNES RELAIS ORANGE

L'opérateur ORANGE a trouvé un accord pour implanter des antennes relais sur des terrains, route d'Izereau à Mormaison et sur la Zone d'Activités La Trévoise à Saint-André-Treize-Voies, ce qui permettra, si tout se déroule bien, d'avoir notre commune correctement couverte par la téléphonie mobile à la fin 2019.

#### COMMISSION SCOLAIRE – PÉRISCOLAIRE

Un rapprochement de l'ensemble des associations « Familles Rurales » du territoire serait en cours, visant à avoir une seule structure « Familles Rurales », autour de laquelle s'organiseraient différentes sections en fonction de leur objet.

### Conseil municipal du 8 novembre 2018

#### FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

- Une subvention de 200,00 € a été attribuée à chacun des 3 Comités des Fêtes, soit un montant global de 600,00 €,



## VIE MUNICIPALE

afin de leur permettre de réaliser un calendrier commun des manifestations organisées sur le territoire de Montréverd, destiné à l'ensemble des habitants de Montréverd.

- **Une subvention de 4 284,00 € a été attribuée à Familles Rurales**, pour lui permettre de mener à bien une procédure d'audit sur sa réorganisation pour la création d'une association unique.

- **Le mercredi 7 novembre 2018 s'est tenue la pose de la première pierre du « lieu intergénérationnel de Mormaison »**, en présence du Président du Département, Monsieur Yves AUVINET, de la Vice-présidente de la Région Pays de la Loire, Madame Lydie BERNARD, du Conseiller Départemental, Monsieur Alain LEBOEUF.

- **Suite à la consultation lancée le 19 juillet 2018 concernant une « étude de maîtrise d'œuvre pour la création d'une maison commune, regroupant la mairie, la bibliothèque et une salle multi-fonctions partagée, sur la commune déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon »**, nous avons reçu 22 offres. Le Comité de sélection s'est réuni le 22 octobre pour examiner les candidatures et a retenu 3 cabinets d'architecture, qui seront reçus en audition pour présenter leurs propositions, le 3 décembre prochain.

1. Cabinet Interstices, de CLISSON (44190) ;
2. Cabinet AM Architecture, de REZÉ (44400) ;
3. Cabinet ORIGAMI, de Montaigu (85600).

- **Suite à la consultation lancée le 27 juillet 2018 pour un marché de prestations de travaux, concernant la réhabilitation des éclairages des salles des sports de Mormaison et Saint-André-Treize-Voies :**

- Le lot n°1, portant sur la réhabilitation de l'éclairage de la salle des sports de Mormaison a été attribué à l'entreprise AMIAUD, dont l'offre d'un montant de 24 385,35 € H.T., était la mieux disante ;
- Le lot n°2, portant sur la réhabilitation de l'éclairage de la salle des sports de Saint-André-Treize-Voies a été attribué à l'entreprise AMIAUD, dont l'offre d'un montant de 31 010,37 € H.T., était la mieux-disante.

- **Le marché de réhabilitation du sol de la salle des sports de Mormaison a été attribué à l'entreprise « Sportingsols », pour un montant de 22 968,00 € H.T.**

### TRAVAUX RENOUVELLEMENT LIGNE SNCF NANTES - LA ROCHE-SUR-YON

De janvier à mai 2019, la SNCF va procéder à des travaux de renouvellement de la ligne Nantes – La Roche-sur-Yon, ce qui va avoir des impacts sur les conditions de circulation sur le territoire avec la fermeture d'un grand nombre de passages à niveau, dont les :

- PN n°40 : Le Cossillon, à Saint-Sulpice-le-Verdon ;
- PN n°41 : RD n°18, à Saint-Sulpice-le-Verdon ;
- PN n°42 : Voie communale, à Saint-Sulpice-le-Verdon.

### COMMUNE DÉLÉGUÉE DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

- **Écroulement du faux plafond du réfectoire** : suite à l'écroulement du faux-plafond du réfectoire le 27 septembre dernier, nous avons mis en demeure 5 intervenants d'engager leur responsabilité civile décennale. L'expert de l'assurance de l'architecte s'est déplacé sur site le 24 octobre dernier, pour dresser un premier constat. Une date de réunion avec l'ensemble des 5 experts d'assurance a été fixée au 11 décembre. Lors de cette réunion, afin de ne pas laisser perdurer la situation, la commune a demandé l'accord de l'ensemble des experts présents, pour engager sur ses fonds propres, (sans attendre d'avoir reçu le versement de l'indemnité), les travaux de remise en état.

- **Point sur la réhabilitation de l'église** : les 4 principales entreprises concernées par les travaux se sont réunies sur site pour coordonner leurs interventions, notamment en ce qui concerne l'utilisation des nacelles et échafaudages. Les travaux permettant la réouverture de l'église dans des conditions normales de sécurité devaient être achevés pour les fêtes de fin d'année. Le curé et les responsables du relais paroissial de Saint-Sulpice ont été rencontrés le 5 novembre pour leur expliquer l'ensemble des contraintes rencontrées avant que l'église ne puisse ré-ouvrir au public.

### COMMISSION CULTURE – LECTURE PUBLIQUE

- **La Commission va mettre en œuvre une page « Facebook » expérimentale**. Cela permettra de mieux faire circuler les informations concernant nos 3 bibliothèques, qui font désormais partie d'un même ensemble, en s'adressant directement aux usagers et également en touchant un public plus jeune. Marie, notre nouvelle bibliothécaire aurait en charge la tenue de la page durant la période test de 3 mois.

- **Lieu intergénérationnel** : un groupe de travail a été constitué pour mener la réflexion sur le futur fonctionnement de ce lieu.

### COMMISSION FINANCES

Une étude est menée pour chiffrer le coût des investissements sur nos équipements d'assainissement et les besoins en financements qui vont en résulter, en fonction des hypothèses d'évolutions de la population sur notre commune.

### COMMISSION ENFANCE – JEUNESSE

La commission qui recense actuellement les besoins en ce qui concerne les jeux pour enfants sur notre commune va prochainement contacter les assistantes maternelles pour connaître leur vision de ces aménagements.

LES COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SONT DISPONIBLES AUX SECRÉTARIATS DES COMMUNES DÉLÉGUÉES.



## LE COMMERCE À MONTRÉVERD

### La municipalité s'engage pour soutenir le commerce de proximité

Les élus avaient affirmé en 2016 leur volonté de maintenir la vitalité des trois bourgs et de soutenir le commerce de proximité dans chacune des trois communes déléguées.

Les commerces de proximité font partie des équipements que la collectivité doit pouvoir offrir à ses habitants, pour rester attractive au même titre que les équipements sportifs, culturels, éducatifs, sociaux ou de loisirs.

Comment ? En construisant des locaux, en les équipant en matériel pour les mettre à disposition des exploitants.



Fin avril 2018, la SARL La Gourmandine a ouvert son nouveau commerce à Saint-André-Treize-Voies, dans des locaux spécialement construits et aménagés pour faciliter leur offre commerciale.

Fin août 2019, la SARL La Gourmandine pourra transférer son commerce dans le nouveau local en cours de construction à Mormaison et bénéficier ainsi d'une meilleure visibilité.

À nous, habitants de Montréverd, de participer à leur réussite



Fin août 2018, La Sulpicerie a réouvert les portes du commerce de Saint-Sulpice-le-Verdon avec des aménagements financés par Montréverd.



### UN NOUVEAU SERVICE DE RESTAURATION À LA TRÈVE

Après une année d'expérience au café La Trêve, Aurélie et Daniel CORNUEL, profitant de l'agrandissement à la suite du transfert de l'épicerie, proposent un service de restauration sur place ou à emporter : le midi, du mardi au samedi, de 11h00 à 13h30, et le soir, le mercredi, jeudi une semaine sur deux, et le samedi. En plus des produits d'ici, les gérants ont souhaité ajouter une petite touche de leurs origines, avec quelques spécialités du Nord, que l'on peut retrouver dans les baraques à frites.

**Hubert DELHOMMEAU,**  
Responsable de la commission « finances -  
marchés publics - économie - commerce »



## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### Complexe foot



Stade de football de Mormaison.

Actuellement, le club de l'USSAM de Montréverd joue sur 3 sites distincts. Il exprime le souhait de regrouper toutes les activités liées au football sur un seul lieu. Après une étude, l'espace suffisant à cette unification se situe à Mormaison et permet d'avoir 2 terrains **homologués** de 105 ml\* par 68 ml\* chacun :

- Un terrain synthétique ;
- Un terrain en herbe.

\* mètres linéaires

**D'autres projets** pour accompagner ce regroupement du foot :

- La construction de 4 vestiaires joueurs et de 2 vestiaires arbitres ;
- La réalisation de 2 city stades : 1 à Saint-André-Treize-Voies et 1 à Saint-Sulpice-le-Verdon.



Salle de sports de Saint-André-Treize-Voies



Salle de sports de Mormaison.

### Réhabilitation des salles de sports

- L'enrobé actuel du sol de la salle des sports de Mormaison sera remplacé par un sol en résine.
- Réfection des éclairages des salles des sports de Mormaison et de Saint-André-Treize-Voies. Les néons seront remplacés par un éclairage LED. Plusieurs buts recherchés :
  - Répondre aux nouvelles normes (demandées par la fédération en puissance d'éclairage). 700 lux pour Saint-André-Treize-Voies (équipe national 3) et 500 lux pour Mormaison.
  - Assurer un meilleur confort des utilisateurs.
  - Réduire les factures d'électricité, ce qui doit permettre d'amortir l'investissement sur quelques années.

Jacques JOUSSE  
Responsable de la commission « sport - équipements sportifs »



## TRAVAUX DE VOIRIE

Les Bernardières  
(St-André-Treize-Voies).

La commission étudie les propositions de chaque commune déléguée et peut ainsi mener à bien, un travail important réparti sur 3 territoires. En 2018, c'est 178 000,00 € T.T.C. de travaux engagés.

Par exemple :

- **En voirie rurale** : La Butière (Mormaison). Cloutage / canalisation / scarification / reprofilage sur 2000 m<sup>2</sup>.
- **En aménagement de village** : Les Bernardières (Saint-André-Treize-Voies). 110 m de chaussée / dépose et pose de canalisations / curage / réseaux d'eaux pluviales, etc.
- **Avec la remise en forme des chemins piétonniers en agglomération** : à Saint-Sulpice-le-Verdon. 150 m d'allées / drainage / remise en forme / profilage / salage / damage, etc.

Philippe BAUDRY,

Responsable de la commission « voirie - assainissement »



La Butière  
(Mormaison)



Chemin piétonnier (St-Sulpice-le-Verdon).

## UNE NOUVELLE COMMUNICATION SE MET EN PLACE

Un nouveau site Internet sera mis en ligne avant le 1<sup>er</sup> mars 2019

Le développement des moyens de communications numériques contribue à l'évolution de la communication des collectivités territoriales. Ces dernières sont de plus en plus présentes sur Internet.

Dans ce contexte, le lancement du projet d'un site internet commun (communes, Terres de Montaigu) a été validé en bureau de la Communauté de Communes le 5 février 2018. Le futur site internet doit être mis en ligne avant le 1<sup>er</sup> mars 2019, avec de nouvelles fonctionnalités : un **portail citoyen** (démarches et services en ligne), un agenda, des cartes interactives et une actualisation quotidienne des actualités. Il offrira une lecture facile et une navigation fluide, grâce à une arborescence performante, **en étant consultable sur tous types d'écran** : tablettes, smartphones, ordinateurs...



Exemple avec le site Internet  
Finistère économie.

### 2 « MON MAG » par an

Ce projet a permis à la municipalité d'engager une réflexion sur sa communication générale, incluant sa communication papier. En effet, avec un rythme de 4 publications annuelles, le constat fait par la commission communication est le suivant : le service communication n'avait pas toujours suffisamment de matière pour travailler. De plus, l'actualisation quotidienne du futur site internet exigera davantage de ressources pour la collectivité, notamment en termes de temps.

Les « Mon ACTU » vont donc être supprimés pour conserver la parution de **2 « Mon MAG »**, plus conséquents (24 ou 28 pages), avec **une parution semestrielle** : un « Mon MAG » en janvier et un second en juillet. L'objectif est de mettre l'accent sur le visuel et la mise en page : moins de contenu textuel, plus de photos.

Lionel BOSSIS,

Responsable de la commission « communication - évènementiel - vie associative - social »



**TARIFS  
INCHANGÉS  
POUR L'ANNÉE 2019**

## LOCATIONS DE SALLES SUR MONTRÉVERD

Harmonisations des tarifs et des pratiques



Bureau des associations,  
(Saint-André-Treize-Voies).



Salle des Forges,  
(Saint-André-Treize-Voies).



Salle Saint-André,  
(Saint-André-Treize-Voies).



Salle 1 - salle polyvalente,  
(Mormaison).



Salle 2 - salle polyvalente,  
(Mormaison).

Salles Mormaison	MORMAISON		SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES					SAINT-SULPICE-LE-VERDON					
	Commune	Hors commune	Commune	Commune		Hors commune		Commune	Commune		Hors commune		
	Salle polyvalente			Salle des Forges	Salle Saint-André	Salle des Forges	Salle Saint-André		Salle de sports	Espace Pierre Geay		Salle Concorde	Espace Pierre Geay
								Salle les Petits Gourmands	Salle le Pré Vert		Salle les Petits Gourmands	Salle le Pré Vert	
<b>Repas / Associations de Montréverd ou particuliers (AG, fête, soirée dansante)</b>													
Salle 1 (grande)	170 €	300 €											
Salle 2 (petite)	97 €	180 €											
Salle 3 (scène)	110 €	200 €	-	110 €	170 €	200 €	380 €	-	110 €	71 €	144 €	200 €	150 €
Ensemble	305 €	500 €											
Salle 1+2	220 €	350 €											
Salle 1+3	240 €	380 €											
<b>AG, réunion sans repas / Associations de Montréverd</b>													
	Gratuit			Gratuit	Gratuit				Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>Animations, spectacles et jeux d'associations (concours de belote, loto, jeux de société, vide-grenier, théâtre, cinéma...)</b>													
Salle 1	142 €	196 €											
Ensemble	228 €	315 €	-	-	140 €	-	265 €	-	-	-	123 €	-	-
Salle 1+2	175 €	241 €											
Salle 1+3	195 €	272 €											
<b>Vin d'honneur</b>													
Salle 1	65 €	65 €											
Salle 2	54 €	54 €											
Salle 3	54 €	54 €											
Ensemble	110 €	110 €											
Salle 1+2	100 €	100 €	50 € (Si salle polyvalente non disponible)	80 €	100 €	125 €	160 €	-	-	-	100 €	-	-
<b>Mariage</b>													
Salle 1	231 €	300 €											
Ensemble	347 €	500 €											
Salle 1+2	278 €	350 €	-	-	300 €	-	-	-	-	-	224 €	-	-
Salle 1+3	305 €	380 €											

Tarif hiver = + 30 € / location (du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril) / Chèques de caution = 235 € pour les mariages - 150 € pour toutes autres demandes  
Pour les tarifs spécifiques sur demande, se renseigner en mairie.

### NOUVEAUTÉS 2019 :

- Un contrat unique de location ;
- Mise à disposition gratuite de vaisselle dans toutes les communes déléguées.



Salle 3 - salle polyvalente,  
(Mormaison).



Salle Pré Vert,  
(Saint-Sulpice-le-Verdon).



Salle Les P'tits Gourmands,  
(Saint-Sulpice-le-Verdon).



Salle Concorde,  
(Saint-Sulpice-le-Verdon).

**Corinne FERRÉ,**  
Responsable de la commission « mutualisation - organisation »



## RÉSIDENCE DE LA TRÊVE À MONTRÉVERD

Livraison de deux nouveaux logements en M.A.D (Maintien à Domicile)

La commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies a fait peau neuve avec le réaménagement de son centre-bourg. Ainsi, la place de la Trêve, totalement réaménagée, accueille deux logements supplémentaires destinés au maintien à domicile des personnes fragilisées.

Cette résidence se compose de deux habitats de Type 3 d'une surface de 68 m<sup>2</sup>. Les loyers avoisinent les 410 €. Ils disposent d'équipements spécifiques tels que des interphones, ils sont de plain-pieds et situés à proximité de commerces et services.



*La remise des clés a eu lieu en présence des élus, des représentants de Vendée Habitat, et des familles qui occupent les locaux.*

Un autre programme de 3 logements en maintien à domicile devrait débuter en début d'année prochaine.

Lionel BOSSIS,

Responsable de la commission « communication - évènementiel - vie associative - social »



## LIEU INTERGÉNÉRATIONNEL

Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre

La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du lieu intergénérationnel de Mormaison a eu lieu le **mercredi 7 novembre 2018**.

Cet évènement marque le début des travaux de ce nouveau bâtiment dont la livraison est prévue en juillet 2019.

Cet espace, véritable lieu de vie est composé :

- d'un commerce, dépôt de pain et épicerie ;
- d'une médiathèque ;
- d'un lieu de convivialité.

Ce nouvel équipement, tout en redonnant de la vitalité au bourg de la commune déléguée de Mormaison, va devenir un véritable lieu d'échanges et de rencontres pour tous.

Béatrice PAUL,

Responsable de la commission « culture - lecture publique »





### MAISON COMMUNE MAIRIE-BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-SULPICE-LE- VERDON

Une réflexion bien engagée avec la retenue du cabinet d'architecte en fin d'année.



Visite des élus à la mairie / bibliothèque de Saint-Martin-des-Tilleuls.

L'audition prévue de 3 cabinets d'architectes chargés de défendre leur vision du projet et de présenter leurs coûts d'étude est un préalable au choix définitif qui sera arrêté par le Conseil Municipal.

**Béatrice PAUL,**  
Responsable de la commission  
« culture - lecture publique »

### CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018

La présence du Conseil Municipal Enfants aux cérémonies de commémoration du 11 novembre dans chaque commune déléguée de Montréverd est le symbole de notre jeunesse qui n'oublie pas qu'il y a cent ans, 90 000 Vendéens ont été appelés sous les drapeaux, et que 22 000 sont morts au combat pour notre liberté.



Cérémonie cantonale de Rocheservière.



Cérémonies de commémoration de Saint-Sulpice-le-Verdon, Mormaison et Saint-André-Treize-Voies.

**Maëlle CHARRIÉ,**  
Responsable de la commission « enfance - jeunesse - C.M.E. »

### MONTRÉVERD RÉCOMPENSÉE À LA ROCHE-SUR-YON lors de la remise départementale « paysage de votre commune » 2018



M. et Mme RENAUD, habitants du lieu-dit La Bonnière, situé sur la commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies, ont obtenu le 1<sup>er</sup> prix départemental dans la catégorie « jardin secret » et Montréverd a obtenu le 2<sup>ème</sup> prix départemental dans la catégorie « commune », qui lui permettra d'être visitée en 2019 par le jury régional pour l'obtention d'une fleur.

Félicitations aux agents techniques, aux bénévoles pour leur investissement et à la population qui participe à l'embellissement des jardins.



**Dominique BOSSIS,**  
Responsable de la commission « environnement / cadre de vie »



## INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Élus CME : BRETIN Camille, BEGLEROVIC Senada, BOSSIS Elina, CAILLEAUD Sibelle, GILBERT Romane, GRATON Thibault, GUENEAU Noé, GUERIN Margot, GUILBAUD Théo, JAUNET Lilian, MONTEIRO Carla, POUILLAS Mathis, RIVIERE Mylhé-Anne, ROUSSEAU Norah, VINET-FRAPIN Nausicaa.

Élus : GRASSET Damien (Maire), DELHOMMEAU Hubert (Maire délégué de Mormaison), FERRÉ Corinne (Maire délégué de Saint-Sulpice-le-Verdon), BOSSIS Lionel (Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies), CHARRIÉ Maëlle (Adjointe au Maire en charge de l'enfance-jeunesse), AUGUSTE Maud et DOUILLARD Françoise (Conseillères municipales et référentes communales de la commission enfance-jeunesse-CME) et MOREAU Pauline (Animatrice jeunesse).



Présentation de l'exposition 14/18 aux élus du CME et leurs familles avec Paul AIRIAU et Loïc DANIEAU.

L'installation du nouveau Conseil Municipal Enfants de la commune de Montréverd, présidée par Damien GRASSET s'est faite pendant l'exposition sur le centenaire de la guerre 14-18.

Merci aux enfants et à leurs familles de leur présence. Elle marque tout l'attachement des jeunes à faire vivre leur commune. Nous leur souhaitons une bonne mandature !

Merci aux bénévoles de l'association de l'U.N.C locale Saint-André-Treize-Voies et l'association Vendée Patrimoine. Ils ont fait découvrir aux jeunes élus l'exposition 1914-1918, fruit d'une riche collecte, perpétuant ainsi la mémoire de nos soldats et de nos morts pour la France en cette année de centenaire.

Maëlle CHARRIÉ,  
Responsable de la commission « enfance - jeunesse - C.M.E. »

## ACTIVITÉS JEUNESSE (11-14 ANS)

Octobre 2018

La compétence jeunesse sera transférée au 1<sup>er</sup> janvier prochain à la communauté de communes Terres de Montaigu. Néanmoins, Montréverd garde la responsabilité de la jeunesse sur son territoire. Nous poursuivons ainsi l'organisation d'activités à destination des jeunes, et l'accompagnement des associations du territoire qui œuvrent au dynamisme de notre commune.

Maëlle CHARRIÉ,  
Responsable de la commission  
« enfance - jeunesse - C.M.E. »



Deux des activités à la carte des vacances d'octobre proposées par l'AIFR.



## L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

### Petit tour d'horizon

Nous avons sur chacune de nos communes déléguées un accueil périscolaire. Les familles peuvent bénéficier de ce service les jours d'ouverture d'école.



Le Mille Pattes - Périscolaire Mormaison.

#### Graine de Malice – Saint-André-Treize-Voies

Directrice : Nathalie MEUNIER

Gestionnaire : Association Graine de Malice

108 enfants inscrits (67 familles)

Ouverture : 7 h 00 - 8 h 30 / 16 h 45 - 18 h 45

#### Le Mille Pattes - Mormaison

Directrice : Amandine BUET

Gestionnaire : Familles Rurales

68 enfants inscrits (48 familles)

Ouverture : 7 h 00 - 8 h 45 / 16 h 45 - 18 h 45



Graine de Malice - Périscolaire Saint-André-Treize-Voies.



Cap Gribouille - Périscolaire Saint-Sulpice-le-Verdon.

#### Cap Gribouille - Saint-Sulpice-Le-Verdon

Directrice : Katia ROBIN

Gestionnaire : OGEC École Notre-Dame

73 enfants inscrits (50 familles)

Ouverture : 7 h 15 - 8 h 30 / 16 h 30 - 18 h 45

La commission vie scolaire et périscolaire ainsi que les directions et bureaux de nos 3 accueils ont commencé à travailler ensemble. Le but est d'apprendre à se connaître, échanger et mettre en place une dynamique périscolaire commune.

En dehors des horaires périscolaires, les locaux ne restent pas inoccupés !

**La halte-garderie itinérante Les P'tits Poucets Roul'** investit les lieux pour accueillir les plus petits (0-3 ans) :

- Mormaison : le lundi (semaine paire) de 9 h 30 à 16 h 00.
- Saint-André-Treize-Voies : le mardi de 9 h 30 à 16 h 00.
- Saint-Sulpice-le-Verdon : le lundi (semaine impaire) de 9 h 30 à 16 h 00.

Les bâtiments des accueils périscolaires sont également utilisés par **les assistantes maternelles** de l'association Les Petites Canailles. Elles sont généralement présentes le jeudi matin. C'est pour elles l'occasion de se retrouver ensemble et de proposer aux enfants diverses activités.

Maëlle GUILLOTON,  
Responsable commission « vie scolaire - périscolaire »



## RENCONTRE DES ÉQUIPES ENSEIGNANTES DES TROIS ÉCOLES DE MONTRÉVERD

Mardi 13 novembre, les enseignants des écoles Saint-Louis-de-Gonzague de Mormaison, Saint-Joseph de Saint-André-Treize-Voies et Notre-Dame de Saint-Sulpice-le-Verdon se sont réunis pour réfléchir ensemble à l'élaboration de projets pédagogiques communs. Dès cette année, des projets de cycles seront initiés entre les trois écoles de Montréverd.



## INSCRIPTIONS POUR LES FUTURES PETITES SECTIONS

(enfants nés en 2016)

- ÉCOLE NOTRE-DAME  
SAINT-SULPICE-LE-VERDON  
Le samedi 12 janvier – De 10 h 00 à 12 h 00.
- ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE  
MORMAISON  
Le mardi 15 janvier – De 18 h 00 à 19 h 30.
- ÉCOLE SAINT-JOSEPH  
SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES  
Le samedi 26 janvier – De 10 h 30 à 12 h 00.





### ASSOCIATION LOCALE ADMR

du S.S.I.A.D. des Rives de la Boulogne

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.) des Rives de la Boulogne intervient sur prescription médicale auprès de personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes, d'adultes en situation de handicap, ou lors de prise en charge en H.A.D. (Hospitalisation À Domicile). Le S.S.I.A.D. perçoit un forfait journalier, les interventions sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie.

Le S.S.I.A.D. intègre un dispositif expérimental de S.P.A.S.A.D. (Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile), qui associe les compétences d'un S.A.D. (Service d'Aide à Domicile) et d'un S.S.I.A.D., pour apporter une réponse globale adaptée aux besoins des personnes. L'infirmière coordinatrice devient l'interlocutrice privilégiée de la personne et veille à la bonne coordination des interventions des professionnels de l'aide et du soin.

Les aides-soignantes interviennent à domicile, 7 jours / 7 si besoin, pour assurer des soins d'hygiène et de confort, l'aide à l'accomplissement de tous les actes essentiels à la vie et veillent au maintien de l'autonomie.

Dans le cadre de son Équipe Spécialisée Alzheimer, le service de soins assure des soins de réhabilitation et d'accompagnement auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Deux aides-soignantes spécialement formées (assistante de soins en gérontologie), encadrées d'une ergothérapeute, interviennent une fois par semaine à domicile pour des activités thérapeutiques. Sur prescription médicale, ces 12 à 15 séances (réalisées sur 3 mois) sont prises en charge à 100% par les caisses d'assurance maladie. Se renseigner auprès de Mme Brunet au **02 51 43 91 20**.

Pour tout renseignement ou demande d'admission, vous pouvez contacter les infirmières coordinatrices :

Mmes Régine BRUNET et Hélène PAVAGEAU

Tél. : **02 51 43 91 20**

En cas d'absence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur, l'infirmière coordinatrice vous contactera dès son retour. Le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14 h 00 à 17 h 00.

Association locale ADMR du SSIAD des Rives de la Boulogne

9 rue Jean XXIII

Mormaison

85260 MONTRÉVERD

Composition du Bureau

Secrétaire - Mme POUPELIN Régine

Trésorière - Mme RENAUD Marie-Agnès



### DÉTENTE TRÉVOISE

Saint-André-Treize-Voies

« Mieux vivre ensemble avec des activités de jeux, de bien-être, d'apprentissage et de création dans la bonne humeur et la convivialité pour une nouvelle vitalité », voici l'objectif de notre association.

Détente Trévoise sera heureuse d'accueillir toute personne intéressée par ces animations, notamment les nouveaux retraités. Pour la prochaine année, nous vous convions :

**Le vendredi 18 janvier à 11h00** à notre assemblée générale annuelle à la salle Saint-André de Saint-André-Treize-Voies. Un repas vous sera servi. Après la présentation des activités réalisées et des projets à venir, la troupe « les Blondes » animera l'après-midi qui se terminera par la galette des rois.



**Le samedi 16 février**, après-midi au concours de belote également à la salle Saint-André. Joueurs amateurs ou habitués, réservez cette date ! Inscriptions à partir de **13 h 30**.

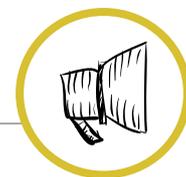


En mars/avril, art floral avec une composition pour Pâques.

Toute l'équipe de Détente Trévoise vous souhaite une excellente année 2019.



**Contact :**  
la Présidente,  
Noëlle GRASSET,  
tél. : **02 51 42 86 60**



## SOIRÉE DES APEL AUTOUR DES JEUX DE SOCIÉTÉ

Les écoles privées de Montréverd se sont associées à la société FRIMAUDEAU afin de faire découvrir à tous les élèves de nouveaux jeux de société. Pendant trois semaines, les jeux de société étaient prêtés aux écoles. Les familles qui le souhaitent ont pu commander les jeux découverts par leur(s) enfant(s).

Cette action s'est terminée par une soirée jeux, organisée par les 3 APEL de Montréverd, ouverte à toutes les familles des écoles à la salle polyvalente de Mormaison le vendredi 19 octobre de 18 h 30 à 22 h 00.

Cette soirée a été très appréciée par les enfants et les parents. Elle sera sûrement renouvelée !



## NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

École Notre-Dame  
Saint-Sulpice-le-Verdon

- Assemblée générale APEL et OGEC le vendredi 18 janvier à 19 h 00 à l'école.
- Apéritif concert le dimanche 3 février « l'école Notre-Dame à l'art rue ! ».
- Carnaval le vendredi 8 mars.
- Verdondine le samedi 27 avril.
- Fête d'été le samedi 15 juin.

## PARTICIPEZ À LA MORMAISONNAISE

APEL Mormaison



L'APEL de Mormaison organise pour la cinquième année la « Mormaisonnaise ». Elle comporte 2 marches (8 et 12 km) et 2 courses (6 et 12 km) autour de Mormaison, ainsi qu'une course enfant de 800 m. Plusieurs nouveautés cette année : les parcours seront différents, toujours autour de Mormaison, et un parcours « Poussette » de 4 km sera aménagé.

Elle aura lieu le **dimanche 23 juin**. Le départ de la première course sera donné à l'école Saint-Louis à **9 h 30**.

Plus d'informations au **06 80 45 17 49** ou [apelecoleormaison@orange.fr](mailto:apelecoleormaison@orange.fr)

Gwénaëlle LÉGER,  
Présidente de l'APEL de Mormaison

## OPÉRATION RECYCLAGE PAPIERS AU PROFIT DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Mettez dès maintenant vos papiers de côté

Une benne sera installée sur le parking du stade à Saint-André-Treize-Voies du **vendredi 15 mars au mardi 19 mars**. Nous n'acceptons que :



Journaux  
Magazines



Publicités  
Prospectus



Enveloppes  
Papiers



Livres  
Cahiers



**Pas de cartons, pas de plastiques.**

La somme reversée à l'association sera calculée en fonction du poids de la benne pour financer les projets de l'école.



# LA VERDONDÎNE

Une marche conviviale et familiale pour mettre vos papilles en éveil...



Les associations APEL / OGEC de l'école Notre-Dame de Saint-Sulpice-le-Verdon organisent une marche semi-nocturne « Resto Gourmande » d'une dizaine de kilomètres avec :

- L'apéritif : Restaurant Thierry DRAPEAU
- L'entrée : Restaurant Le Relais de Charette
- Le plat de résistance : Restaurant L'Orée de la Chabotterie
- Dessert : Salle Concorde

Et une balade « Barbecue », semi-nocturne d'environ dix kilomètres :

- Apéritif et entrée
- Viande locale grillée et son accompagnement
- Dessert : Salle Concorde

On vous donne rendez-vous le **samedi 27 avril à partir de 17 h 30** et d'ici là, n'hésitez pas à nous suivre sur  : La Verdondîne



## OGEC DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS MORMAISON

### Loto de l'école



L'OGEC de l'école Saint-Louis de Mormaison organise son traditionnel loto **le dimanche 10 mars. Ouverture des portes à 13h30, début des parties à 14h00.**

Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement par les voies habituelles (affichage, internet ou par mail : [ogececoleormaison@orange.fr](mailto:ogececoleormaison@orange.fr)).

### «Opération recyclage papiers »

Afin de sensibiliser les enfants et les familles aux gestes de tri, l'OGEC de Mormaison organise une opération recyclage papiers accessible à tous. Stockez dès à présent vos papiers, publicités, anciennes brochures... et venez nombreux les déposer dans la benne mise à disposition **du lundi 10 au lundi 24 juin** près de l'école (terrain des bosses - accès rue Saint-Louis).

Les papiers ainsi déposés seront valorisés par une entreprise spécialisée. L'argent récolté permettra d'améliorer le quotidien des enfants à l'école.

Arnaud DENOUIL,  
Président de l'OGEC de Mormaison

Contact : [ogececoleormaison@orange.fr](mailto:ogececoleormaison@orange.fr)

## CALENDRIER COMMUN DES FÊTES

### Comités des fêtes de Montréverd

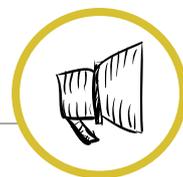
Cette année, les comités des fêtes de Saint-André-Treize-Voies, Saint-Sulpice-le-Verdon et Mormaison se sont réunis pour la création d'un calendrier commun des fêtes qui vous est distribué en même temps que le MAG. Nous y avons recensé le maximum de manifestations organisées sur Montréverd pour l'année 2019 ainsi que quelques informations utiles.



La vie des associations passe aussi par ces manifestations qui permettent de les faire vivre financièrement, ce sont également des occasions pour rencontrer, échanger et peut-être donner l'envie à certains de s'investir dans le tissu associatif local.

Nous espérons que cette initiative recevra un bon accueil de votre part et tenons à remercier tous les sponsors ainsi que la mairie pour leur participation financière. Nous en profitons pour vous souhaiter une très bonne année 2019.

Les comités des fêtes



## COMITÉ DES FÊTES SAINT-SULPICE- LE-VERDON

À vos agendas !  
Dates à retenir pour  
le 1<sup>er</sup> trimestre 2019  
« une commune en fête  
toute l'année »



**Mardi 15 janvier :**  
Assemblée Générale du comité des fêtes. Salle communale à 19h00. Venez nombreux partager les projets d'une équipe motivée.

**Dimanche 14 avril :**  
3<sup>ème</sup> Vide Grenier - salle Concorde, « cette année c'est un dimanche ». Les bons d'inscriptions seront prochainement disponibles sur le site du comité des fêtes.

**Site :** <http://comitesslv.wixsite.com/comitedesfetes85260>

**Mail :** [comite.ssvl@orange.fr](mailto:comite.ssvl@orange.fr)

**Présidente :** Mme LUSTEAU Aurore

**Tél. :** 06 79 88 97 36

## RANDONNÉE CYCLO, PÉDESTRE, COURSE NATURE

Ouvert à tous. Allure libre. 4 circuits cyclo : 20 km, 45 km, 65 km, 80 km ; 4 circuits pédestres et course nature : 7 km, 10 km, 14 km, 18 km. Ravitaillements sur les parcours.

**Dimanche 16 juin,**  
7h30, salle rue des Battages, Saint-André-Treize-Voies, Montréverd.

Etienne BOSSIS,  
Président du SAS  
Cyclo-VTT-Marche

**Contact :** [sascyclo@free.fr](mailto:sascyclo@free.fr),  
<http://sascyclo.free.fr>

## FOYERS / ACCUEIL JEUNES DE MONTRÉVERD

Les adhérents des foyers / accueil jeunes de Montréverd n'ont pas



l'habitude de se lever si tôt le samedi matin. Pourtant, ils étaient bien présents pour assurer la livraison de viennoiseries et baguettes à domicile le samedi 10 novembre accompagnés de quelques parents.

Pendant les vacances scolaires, les jeunes avaient fait du porte-à-porte sur la commune pour prendre les commandes. C'est une première action d'autofinancement commune, qui a permis aux jeunes de vendre plus de 2 782 viennoiseries et 356 baguettes. Un partenariat mis en place avec la boulangerie SORIN pour les viennoiseries et avec la boulangerie FERRÉ pour les baguettes.

Merci aux Montréverdois pour avoir généreusement participé à cette action. Cette vente permettra aux jeunes de financer leurs prochaines sorties communes comme la sortie à Disneyland qui a eu lieu le samedi 3 novembre avec 64 jeunes. Ils ont pris le car pour une journée d'amusement et de sensations, où ils ont pu choisir librement entre amis leurs attractions, sous un beau temps.

Pauline MOREAU,  
Animatrice jeunesse





## SMASH BASKET VENDÉE SUD-LOIRE

### Saison 2017 - 2018

Une saison 2017-2018 très positive sur le plan sportif, en effet de magnifiques victoires ont clôturé la saison :

- Les Seniors filles RF2 remportent la coupe de Vendée (seconde coupe de Vendée pour le club) ;
- Les U13 filles sont championnes de Vendée ;
- Montée en pré-régional pour les Seniors garçons ;
- Honorable 4<sup>ème</sup> place pour les Seniors filles NF3.



### Saison 2018 - 2019

- L'effectif est stable, 364 dont 29 licenciés sport adapté affiliés à la Fédération Française de Sport Adapté.
- 4 équipes seniors : 3 féminines dont une en Nationale 3, une en Régionale 2 et une en Départementale 2, une masculine en pré-régionale ;
- 25 équipes jeunes ;
- 1 école de basket ;
- 2 équipes de Baskin ;
- 1 section de sport adapté ;
- 1 équipe Loisir féminine ;
- 1 section de Basket santé.

Trois jeunes arbitres officient pour le club : Cataline BESNIER, Samuel BRETAUD et Anna CORCESSIN.



### Développement de la mixité sociale

- Cette année, 29 adhérents se retrouvent chaque samedi matin pour faire du Sport Adapté ou du Baskin.
- Plusieurs actions ont été menées pour développer le Baskin sur notre territoire (basket inclusif réunissant sur un même terrain des personnes valides et non valides) :
  - Mise en place de 2 équipes au sein du SMASH,
  - Formation d'un encadrant en Italie pendant 3 semaines,
  - Séances découvertes dans des clubs voisins ; initiation du Baskin dans les écoles primaires et les collèges du département ayant des classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire),
  - Participation à des évènements de Baskin Nationaux et Internationaux (ex : tournoi à Nantes et tournoi au Luxembourg en juillet).
- Une section Basket santé vient d'être créée : Le Basket santé contribue au bien-être physique, mental et social de ses participants. C'est une pratique mixte et intergénérationnelle : jeunes, adultes, retraités et personnes âgées. Actuellement, 15 personnes y sont inscrites.

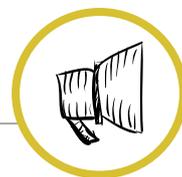
Contact, planning, équipes, résultats, partenaires, actualités, toutes ces informations sont disponibles sur notre site internet [www.smashbasket.fr](http://www.smashbasket.fr). Rejoignez nous sur les réseaux sociaux : Facebook (plus de 1 000 fans) et Twitter.

Merci aux bénévoles, aux salariés, à nos partenaires et à tous les parents qui participent à la vie du club. Excellente année 2019.

Le Bureau

### MANIFESTATIONS

- Galette des rois : samedi 19 janvier.
- Loto : samedi 6 avril.
- Collecte de métaux : courant avril sur le parking du stade de foot de L'Herbergement.



## SMASH TENNIS

Fort engagement des jeunes !

Avec un effectif en hausse, le Smash Tennis a le plaisir de compter de nombreux jeunes parmi ses adhérents qui participent aux entraînements mais aussi aux championnats et affichent ainsi le dynamisme du club !

Le club du SMASH Tennis a entamé la saison 2017/2018 et compte près de 110 adhérents (effectif en augmentation par rapport à l'année dernière). Les jours d'entraînement ont été modifiés en raison du départ de Willy DAVIES. Ils sont désormais regroupés du mercredi au samedi et sont dispensés par Cédric COUTARD.

Six équipes adultes (2 Senior dames, 2 Senior hommes et 2 + 35 Hommes) sont engagées dans le championnat d'hiver ainsi que 5 équipes jeunes, soit 2 nouvelles équipes jeunes dont une pour la catégorie fille 11/14 ans. L'objectif est le maintien de chaque équipe dans sa division, voire l'accession au niveau région pour l'équipe fanion hommes.

Pour les plus jeunes, nous poursuivons le programme Galaxie Tennis qui permet aux moins de 11 ans de se retrouver sur des demi-journées pour débiter dans la compétition tout en s'amusant. La première rencontre s'est déroulée le samedi 3 novembre et a rassemblé une quinzaine d'enfants.

Pour les 11-18 ans, nous allons mettre en place les tournois Multi-chances pour qu'ils puissent pratiquer en complément de leurs matchs de championnat.



### Événements à retenir pour début 2019 :

- **Janvier** - début du tournoi inter-clubs.
- Galette des rois **le samedi 19 janvier** - salle des sports de l'Herbergement.
- 2<sup>ème</sup> demi-journée Galaxie Tennis **le samedi 16 février** - salle des sports de Mormaison.
- 3<sup>ème</sup> demi-journée Galaxie Tennis **le samedi 13 avril** - salle des sports de Mormaison.
- Finales du tournoi inter-clubs **les samedi et dimanche 18 et 19 mai 2019** - courts extérieurs (ou salle des sports selon la météo).
- Journée découverte **le mardi 18 juin** - courts extérieurs ou salle des sports selon la météo.

Le bureau du SMASH remercie la municipalité, les sponsors et toutes les personnes qui participent à la vie du club, et profite de la diffusion de cet article pour vous souhaiter une excellente année 2019 !

Le bureau

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez contacter  
 Freddy OUVRARD (Président) au **07 81 06 67 36**  
 ou Carole MAGNON (Secrétaire) au **06 13 46 37 54**.  
 Site : <http://www.club.fft.fr/smash.tennis>

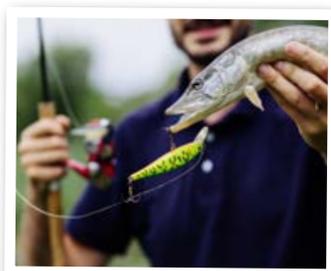


## VIE ASSOCIATIVE

### LA TANCHE DE LA BOULOGNE

#### Agenda 2019

- **Dimanche 3 février** : Assemblée Générale La Tanche de la Boulogne
- **Samedi 23 février** : Vide ta caisse à pêche - La Tanche de la Boulogne
- **Samedi 9 mars** : ouverture de la pêche à la truite - La Tanche de la Boulogne
- **24 mars** : pêche à la truite en étang - La Tanche de la Boulogne
- **Les samedis 1, 8, 15 et 22 juin** : école de pêche - La Tanche de la Boulogne
- **Le 12 octobre** : concours carnassiers en Boulogne



Christian SAUVAGET,  
Président de l'AAPPMA La Tanche de la Boulogne

### SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

#### Agenda 2019

- Repas de chasse soirée dansante à la salle Concorde à Saint-Sulpice-le-Verdon à partir de 19h30 **le 23 février.**

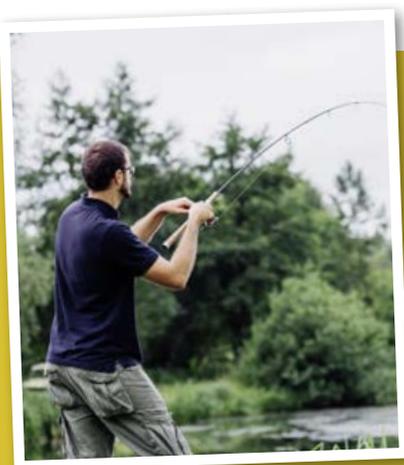


- Chasse à courre aux lièvres qui se déroulera sur la commune de Saint-Sulpice-le-Verdon **le 9 mars** (heure et rendez-vous communiqués ultérieurement).
- Pêche à la truite à l'étang du terrain de foot à Saint-Sulpice-le-Verdon - coup d'envoi à 8h00 **le 7 avril.**

Renseignements et inscriptions possibles auprès de :

- Freddy BESNIER au **06 61 06 31 25**
- Olivier GRATON au **07 86 16 55 39**
- Pascal MACÉ au **06 12 13 03 42**

Freddy BESNIER  
Président de la société de chasse  
de St-Sulpice-le-Verdon



### U.N.C. SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

Union Nationale des Anciens Combattants & Soldats de France

Le **dimanche 28 avril** aura lieu notre concours annuel de pêche à la truite au plan d'eau de la zone de loisirs (site de la Coulée Verte, derrière la salle Saint-André).

Concours de 8h00 à 11h15. Inscriptions à partir de 7h00. Pêche libre l'après-midi. Pour les inscrits. Bar - Buffet - Bourriche. Parking auprès de la salle Saint André.

Joseph BOSSIS,  
Président de l'UNC-AFN Soldats de France de Saint-André-Treize-Voies

### USSAM

Les dates à retenir pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 sont notées dans l'agenda à la fin de ce bulletin. Donc à vos agendas et bonne année 2019 !

Le bureau.





## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

### Construction dans les villages : la loi est beaucoup plus stricte

Notre territoire est caractérisé par une multitude de villages disséminés en zone agricole et naturelle. De la simple maison isolée au regroupement de plusieurs dizaines de maisons, ces villages constituent une des caractéristiques de notre territoire de bocage. Jusqu'alors, la pratique du « pastillage » permettait d'identifier tous les villages et autorisait parfois de nouvelles constructions, faisant ainsi échapper ces secteurs au principe d'inconstructibilité des espaces naturels et agricoles.



Exemple de pastillage: des petites zones Nh sont identifiées dans la zone agricole A

La loi ALUR du 24 mars 2014 a donné un sérieux coup de frein aux possibilités de développement et de construction dans les villages. Source de dérives et de surcoûts en termes d'équipement, de services publics et de réseaux, consommatrice de terres cultivables et préjudiciable à la qualité des paysages, la pratique du « pastillage » est désormais très encadrée. La loi ALUR a ainsi réaffirmé que les zones agricoles et naturelles sont par principe inconstructibles. Par exception, il est possible de définir des villages dans lesquels les constructions sont possibles. Ces villages, nommés STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées) doivent être justifiés et validés par la Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

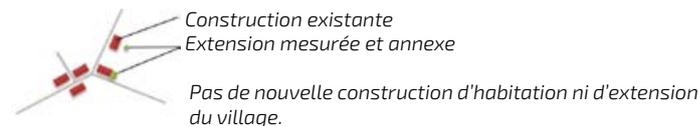
Pour exploiter au mieux nos possibilités et pouvoir déterminer les villages constructibles, les élus communautaires ont décidé d'étudier de façon précise nos villages dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Pour cela, plusieurs critères ont été pris en compte : le nombre de maisons, la desserte routière, la présence des réseaux d'eau et d'électricité, les risques naturels, l'intérêt environnemental et l'interaction avec l'activité agricole.

À l'avenir et afin de respecter la loi, 2 types de villages se distingueront :

1. Des villages d'au moins 10 habitations, pas ou faiblement impactés par des périmètres sanitaires agricoles, bénéficiant d'une desserte routière et des réseaux suffisante, au sein desquels les comblements de dents creuses seront autorisés.

2. Les autres villages, le plus souvent de plus faible importance, et les habitations isolées pour lesquels seules les rénovations des constructions existantes, les extensions mesurées ainsi que les annexes aux constructions existantes seront possibles.

Par ailleurs, la loi restreint dans les zones agricoles ou naturelles les possibilités de transformer d'anciens



bâtiments agricoles en habitations. En particulier, ces changements de destination ne doivent pas être préjudiciables aux activités agricoles présentes. Les bâtiments qui remplissent cette condition doivent également être identifiés de manière précise. Ainsi, dans le cadre de l'élaboration du PLUi, un inventaire des anciens bâtiments agricoles présentant un intérêt architectural et patrimonial a été réalisé sur les quatre communes. Les anciens bâtiments agricoles répondant à l'ensemble des critères suivants seront retenus comme pouvant changer de destination :

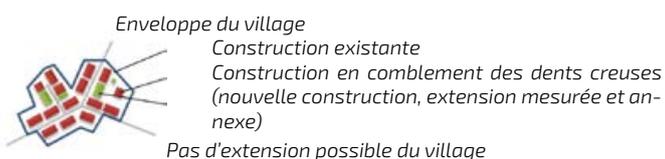
- volumétrie importante et aspect extérieur représentatifs de l'architecture traditionnelle locale,
- en bon état (ne s'apparentant pas à des ruines),
- caractéristiques architecturales principales non dénaturées,
- situés en dehors des périmètres sanitaires agricoles,
- desservis par les réseaux publics d'eau potable et d'électricité.

Enfin, il convient de préciser que l'autorisation d'un changement de destination d'un ancien bâtiment agricole est soumise à l'accord préalable de la Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

La classification des villages et l'identification des changements de destination ont été finalisées dans la phase réglementaire du PLUi engagée en septembre 2017. C'est le gage d'une harmonisation des droits à construire à l'échelle des 4 communes du secteur de Rocheservière.

Le PLUi de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Rocheservière a été approuvé le 26 novembre dernier après la réunion publique du 23 novembre à Rocheservière. Il va maintenant faire l'objet d'une analyse par les différents services de l'État et des personnes publiques associées et sera ensuite soumis à une enquête publique où vous pourrez le consulter, avant l'approbation finale, en principe avant l'été 2019.

Vous retrouverez l'ensemble de ces informations sur le site internet de la Communauté de Communes Terres de Montaigu : <http://www.terresdemontaigu.fr/>





## MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

La médiathèque Calliopé ouvre ses portes le 11 janvier 2019

La médiathèque Calliopé, située dans le Parc des Rochettes à Montaigu fait désormais partie des équipements culturels gérés par Terres de Montaigu.

À partir de janvier 2019, elle accueillera le grand public (actifs, familles, étudiants, etc.) mais aussi des scolaires et des seniors avec des temps et des activités dédiées.

Les 11, 12 et 13 janvier 2019 seront l'occasion d'une opération « Portes ouvertes ». Les habitants seront invités à venir découvrir les collections, les espaces réaménagés et les services proposés. Des animations viendront également ponctuer ce week-end d'ouverture.

« Collections enrichies, horaires d'ouvertures étendus, espaces réaménagés, etc. L'objectif est de faire de la médiathèque Calliopé un lieu culturel, de vie et d'échanges, un lieu ressource pour tous les habitants de Terres de Montaigu, en complément de leurs équipements de proximité », Antoine CHÉREAU.

La médiathèque sera ouverte cinq jours par semaine dont le dimanche après-midi et certains jours pendant la pause méridienne et en soirée.

L'ouverture d'une médiathèque intercommunale s'inscrit dans la politique du livre et de la lecture de Terres de Montaigu, représentée aujourd'hui par l'organisation du Printemps du Livre de Montaigu et la gestion du réseau intercommunal des 6 bibliothèques du secteur de Rocheservière. Dès cet automne, les 15 bibliothèques et médiathèques de proximité du territoire conforteront leur fonctionnement, grâce au déploiement d'un réseau informatique commun.

### - Le réseau intercommunal de bibliothèques :

Montréverd, l'Herbergement, Rocheservière,  
Saint-Philbert-de-Bouaine  
([www.biblio-canton-rocheserviere.fr](http://www.biblio-canton-rocheserviere.fr))

### - Les bibliothèques municipales ou associatives :

Boufféré, Saint-Georges-de-Montaigu, La Guyonnière,  
Saint-Hilaire-de-Loulay, Cugand, La Bruffière,  
La Bernardière, Treize-Septiers  
et la Boissière-de-Montaigu.





## ASSAINISSEMENT

### Un nouveau service de vidange à Terres de Montaigu

Les propriétaires sont responsables de la maintenance de leurs installations d'assainissement non collectif : ils doivent les entretenir et les nettoyer régulièrement pour préserver leur durée de vie. Pour cela, Terres de Montaigu leur propose un nouveau service de vidange.

L'entretien principal des installations d'assainissement non collectif consiste en la vidange de la fosse ou de la microstation, le nettoyage des canalisations et occasionnellement l'inspection caméra des tuyaux inaccessibles. Ces prestations sont désormais proposées par Terres de Montaigu.

Choisir Terres de Montaigu pour sa vidange, c'est la garantie de prestations de qualité réalisées par un professionnel agréé (SAUR), de tarifs négociés, du choix du type d'intervention (programmée sous 4 semaines ou urgente sous 48 heures) et d'une démarche de développement durable, avec l'utilisation de camions économes en eau.

Renseignements auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Tél. : 02 51 46 45 45

Mail : [assainissement@terresdemontaigu.fr](mailto:assainissement@terresdemontaigu.fr)

Site : [www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr)

Nouveau service en 2018

## LA VIDANGE DES FOSSES

Pour préserver la durée de vie des installations d'assainissement non collectif, il est important de les entretenir et les nettoyer régulièrement. Terres de Montaigu propose un nouveau service de vidange aux propriétaires, seuls responsables de la maintenance de leurs installations. Celui-ci s'effectue principalement par :

**La vidange de la fosse d'habitation ou la microstation.**

Il est conseillé de la réaliser dès que les boues atteignent 50 % du volume de la fosse, soit tous les 4 ans en moyenne pour un foyer de 4 personnes.

**L'hydrocurage et le nettoyage des canalisations.**

Le curage consiste à décoller les déchets accumulés sur les parois des conduites (graisse, sable, gravats, boue...) qui peuvent occasionner bouchages et désagréments.

**L'inspection caméra des canalisations.**

Elle permet de visualiser le défaut de la canalisation lorsque la conduite est à l'origine de bouchages ou dysfonctionnements récurrents.

**CHOISIR TERRES DE MONTAIGU POUR SA VIDANGE, C'EST LA GARANTIE :**

- De prestations de qualité réalisées par un professionnel agréé (SAUR)
- De tarifs négociés
- Du choix du type d'intervention : programmée sous 4 semaines ou urgente sous 48 heures
- D'une démarche de développement durable, avec l'utilisation de camions économes en eau.

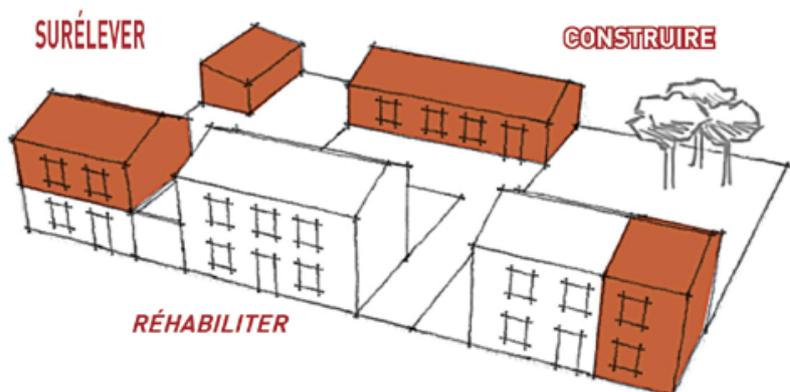
## LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

85 Vendée  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec un architecte consultant du CAUE.

tel 02 51 37 44 95  
mail [caue85@caue85.com](mailto:caue85@caue85.com)

**CAUE DE LA VENDÉE**  
45 boulevard des États-Unis, CS 40 685  
85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95  
> en savoir + : [www.caue85.com](http://www.caue85.com)



Le **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de vous **conseiller gratuitement** en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation. Il vous guide dans vos démarches administratives, s'assure de la qualité architecturale de votre projet et de sa bonne insertion dans son environnement. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre de votre projet.



## SNCF - ATTENTION TRAVAUX SUR LA LIGNE NANTES - LA ROCHE-SUR-YON



Nous rappelons à l'ensemble de nos administrés que la SNCF va lancer un programme de renouvellement de la ligne Nantes – La Roche-Sur-Yon. Ces travaux vont avoir pour incidence la fermeture de la totalité des passages à niveau situés le long du parcours. Ces travaux vont s'échelonner **du 7 janvier au 24 mai 2019**. Pour information, sur la commune de Montréverd, les passages à niveau suivants seront fermés :

- n° 40, situé au lieu-dit le Cossillon, du 01/02 au 21/02 inclus ET du 05/03 au 25/03 inclus ;
- n° 41, situé le long de la RD 18 (La Chevasse), du 04/02 au 22/02 inclus ET du 05/03 au 25/03 inclus ;

- n°42, situé le long de la voie communale (proche de l'Imbretière – Saint-Denis-la-Chevasse), du 04/02 au 22/02 inclus ET du 04/03 au 22/03 inclus.

Il en est de même pour les communes limitrophes situées le long du parcours.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter au dossier complet réalisé par la SNCF, mis en ligne sur le site internet de Montréverd : [www.montreverd.fr](http://www.montreverd.fr) ou tenu à votre disposition à l'accueil des mairies déléguées. Ce dossier récapitule l'ensemble des passages à niveau fermés, les périodes de travaux, ainsi que les itinéraires de déviation mis en place.

## ACTIVITE LIBERALE ERGOTHERAPEUTE/PRATICIENNE EN VALIDATION



Je suis Noémie FRADET-GAUTRON, Ergothérapeute D.E depuis 2002. J'ai créé mon activité libérale sur la commune de MONTREVERD depuis avril 2018. J'interviens auprès des personnes adultes en difficulté dans la réalisation des Actes de la Vie Quotidienne (Toilette, habillage, déplacement, aménagement du domicile...), pour des rééducations post-hospitalières ou pour prévenir de situations à risques pour la santé ou des situations de handicap.

J'ai complété ma pratique avec le diplôme de PRATICIENNE en VALIDATION depuis juin 2017. J'interviens auprès des personnes âgées désorientées (à domicile ou en institution) selon la méthode de communication de Naomi FEIL.

Tél. 06.19.55.73.06

Mail : [ergo.nfradetgautron@wanadoo.fr](mailto:ergo.nfradetgautron@wanadoo.fr)

**JDC**  
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous inscrire et permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**COMMENT ?**  
Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**  
1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.  
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : acte d'identité et livret de famille.  
3 - Allez dans le bureau d'attribution des services, situez sur « via Démarches », puis, dans le ton « Recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : acte d'identité et livret de famille.

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

DEFENSE.GOV.FR

## PERMANENCES SACS JAUNES

- **Vendredi 11 janvier 2019** de 16 h 30 à 18 h 30  
Mormaison – pièce attenante à l'atelier communal (rue de l'Oasis)

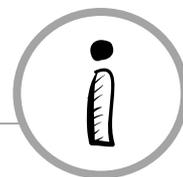
- **Samedi 16 mars 2019** de 10 h 00 à 12 h 00  
Saint-Sulpice-le-Verdon – Salle communale (3 rue de la Colonne)

- **Vendredi 24 mai 2019** de 16 h 30 à 18 h 30  
Saint-André-Treize-Voies – Atelier communal 1 La Grande Roche

- **Samedi 20 juillet 2019** de 10 h 00 à 12 h 00  
Mormaison – pièce attenante à l'atelier communal (rue de l'Oasis)



Vous pouvez retirer les sacs jaunes dans la commune déléguée de votre choix. Pensez à anticiper ! (ou demandez à un proche/un voisin de venir les retirer pour vous).



## MISSION LOCALE

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire

Construire son projet professionnel, se former, travailler : **une équipe à votre écoute, un accueil individualisé.**

### NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

3 axes d'accompagnement :

- Orientation/formation – emploi – vie quotidienne
- Accès aux offres d'emploi
- Accès à la formation
- Ateliers et actions thématiques
- Outils pour la recherche d'emploi
- Simulations d'entretiens
- Le dispositif parrainage
- Mise en place d'aides (logement, mobilité...)
- Infos santé

Le **PACEA** (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes.

La **Garantie Jeunes** est un accompagnement intensif qui s'inscrit dans le cadre du PACEA et vise l'accès à l'emploi. L'accompagnement se fait sur 1 an en collectif et en individuel.

### NOTRE COUVERTURE TERRITORIALE :

**54 communes - 5 intercommunalités**

- La Com. de Communes du Pays des Herbiers
- La Com. de Communes du Pays de Pouzauges
- La Com. de Communes du Pays de St Fulgent – Les Essarts
- La Com. de Communes du Pays de Mortagne
- Terres de Montaigu, Com. de Communes Montaigu – Rocheservière

**Siège :** Mission Locale du Haut Bocage - Rue de l'Étendue - 85500 LES HERBIERS - **02 51 66 81 15**  
[contact@mlhb.fr](mailto:contact@mlhb.fr)  
[www.missionlocaleduhautbocage.com](http://www.missionlocaleduhautbocage.com)

**ANTENNE DE MONTAIGU :** 74 avenue Villebois Mareuil - **02 51 46 46 10**

Horaires : du lundi après-midi au vendredi 9h - 12h30 - 13h30 - 16h30 (le vendredi fermeture 16h00). Fermeture le lundi matin et le mercredi après-midi.

**ROCHESERVIÈRE :** accueil sur rendez-vous - 21 rue du Péplu - le mardi (contacter l'antenne au 02 51 46 46 10).

## ÉTAT-CIVIL

du 01/06/2018 au 31/11/2018

### NAISSANCES

3 juin .....	GROSDIDIER Léonie - Mormaison
22 juin.....	ENGERBEAU Sophia - SATV
9 juillet.....	FERANDIN ROUSSEAU Mylio - SATV
17 juillet .....	BONNEAU Mila - SSLV
26 juillet .....	VERGEREAU Tiago - SSLV
29 juillet .....	RETAILLEAU Capucine - SATV
30 juillet .....	ROBERT Marceau - SSLV
1 <sup>er</sup> août.....	DRAPEAU Tâm - SSLV
1 <sup>er</sup> août.....	MENUET Marjane - SATV
2 août .....	MOREAU Louis - Mormaison
9 août .....	CHARRIER Faustine - SSLV
20 août .....	RINEAU Augustin - Mormaison
24 août .....	BONNET Norah - SSLV
27 août.....	DOUILLARD Alice - SSLV
30 septembre.....	VIAUD Camille - SATV
4 octobre .....	MARTIN HELIN Lina - SSLV
5 octobre.....	DAHÉRON Arthur - SATV
10 octobre.....	BOTTON Capucine - SSLV
29 octobre.....	CAILLER Roxane - SSLV
2 novembre .....	ZIDANE Kamil - SATV
22 novembre.....	GUILLET Anaé - SATV
24 novembre.....	MARTIN Angèle - SATV
29 novembre.....	BANNIER Télio - SATV



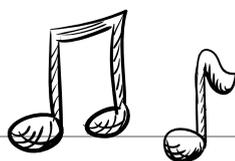
### MARIAGES

9 juin .....	FRADET Romain et GAUTRON Noémie - SATV
28 juillet .....	MAROLLEAU Thibault et TOUBLANC Camille - SATV
28 juillet .....	LIMOUZIN Olivier et MOTARD Chantal - SSLV
3 août .....	ROUX Pierre-Yves et LE GUILLOU Irène - SSLV
11 août .....	N'DIAYE Stéphane et DURAND Betty - SATV
18 août .....	GRATTON Benoît et LECOINDRE Fanny - SATV
18 août .....	DUFILS Anthony et BOUQUAND Anne-Solène - SATV
13 octobre.....	BOUTEAU Julien et MACÉ Laëticia - Mormaison

### DÉCÈS

4 juin .....	GEAY Luc - SATV
6 juin .....	BERNARDO Manuel de Sousa - Mormaison
1 <sup>er</sup> juillet .....	RENAUD René - Mormaison
6 août .....	HERBRETEAU Marie - SATV
8 août .....	OIRY Joseph - Mormaison
31 août .....	SAUNIER Yannick - SATV
8 septembre.....	MARCHAND Marie-Thérèse - Mormaison
17 septembre .....	PELLETREAU Simone - Mormaison
17 septembre .....	SOULARD Odile - Mormaison
6 novembre .....	GUYAU Marcelle - Mormaison
7 novembre.....	ROCHETEAU Armande - Mormaison
9 novembre .....	FETIVEAU Marie-Henriette - SSLV
12 novembre.....	BRIAND Abel - SSLV
13 novembre.....	BONNEAU Jean-Paul - SATV
13 novembre.....	DROUET Paul - SSLV

(Lexique : SATV = Saint-André-Treize-Voies / SSLV = Saint-Sulpice-le-Verdon).



## JANVIER

### Janvier

#### Début du tournoi Inter-clubs

SMASH Tennis

Dimanche 6 janvier

#### Vœux du Maire

À partir de 10h30

Salle Concorde

Saint-Sulpice-le-Verdon



Vendredi 11 janvier

#### Distribution sacs jaunes

De 16h30 à 18h30

Pièce attenante à l'atelier communal (rue de l'Oasis)

Mormaison

Samedi 12 janvier

#### Galette des rois – USSAM foot

À partir de 11 h 30

Salle des sports – Mormaison



Samedi 12 janvier

#### Inscriptions futures petites sections

(nés en 2016)

De 10 h 00 à 12 h 00

École Notre-Dame

Saint-Sulpice-le-Verdon

Mardi 15 janvier

#### Assemblée générale

#### Comité des Fêtes

#### de Saint-Sulpice-le-Verdon

19 h 00

Salle communale

Saint-Sulpice-le-Verdon



Mardi 15 janvier

#### Soirée inscription des futures petites sections

(nés en 2016)

De 18 h 00 à 19 h 30

École Saint-Louis-de-Gonzague

Mormaison

Vendredi 17 janvier

#### Assemblée générale – Les Blés d'Or

Salle communale

Saint-Sulpice-le-Verdon

Vendredi 18 janvier

#### Assemblée générale

#### APEL et OGEC de l'école Notre-Dame

19 h 00

École Notre-Dame

Saint-Sulpice-le-Verdon

Vendredi 18 janvier

#### Assemblée générale

#### Détente Trévoise

11 h 00

Salle Saint-André

Saint-André-Treize-Voies

Samedi 19 janvier

#### Galette des rois

#### SMASH Basket et SMASH Tennis

Salle des Sports de l'Herbergement



Samedi 26 janvier

#### Portes ouvertes

#### inscriptions futures

#### petites sections (nés en 2016)

10 h 30 – 12 h 00

École Saint-Joseph

Saint-André –Treize-Voies

Samedi 26 janvier

#### Concours de belote

#### UNC-AFN Soldats de France

#### de Saint-Sulpice-le-Verdon

14 h 00

Salle Concorde

Saint-Sulpice-le-Verdon

## FÉVRIER

Dimanche 3 février

#### Apéritif concert

« L'École Notre-Dame à l'Art Rue ! »

Dimanche 3 février

#### Assemblée générale

La Tanche de la Boulogne

Samedi 16 février

#### Concours de belote

#### Détente Trévoise

Inscriptions à partir de 13 h 30

Salle Saint-André

Saint-André-Treize-Voies

Samedi 16 février

#### 2ème demi-journée Galaxie Tennis

#### SMASH Tennis

Salle des Sports de Mormaison

Samedi 23 février

#### Repas de chasse / soirée dansante

#### Société de chasse

#### Saint-Sulpice-le-Verdon

À partir de 19 h 30

Salle Concorde

Saint-Sulpice-le-Verdon

Samedi 23 février

#### Vide ta caisse à pêche

La Tanche de la Boulogne

## MARS

Samedi 2 mars

#### Concours de belote

#### Club du 3ème âge Les Blés d'Or

À partir de 14 h 00

Salle Concorde

Saint-Sulpice-le-Verdon

Dimanche 3 mars

#### Loto – Un Rêve Indien

Salle Saint-André

Saint-André-Treize-Voies

Vendredi 8 mars

#### Carnaval

École Notre-Dame

Saint-Sulpice-le-Verdon

Samedi 9 mars

#### Chasse à courre aux lièvres

#### Société de chasse

#### Saint-Sulpice-le-Verdon

L'heure et le lieu de rendez-vous

seront communiqués ultérieurement.

Samedi 9 mars

#### Ouverture de la pêche à la truite

La Tanche de la Boulogne

Dimanche 10 mars

#### Loto – OGEC de l'école Saint-Louis

Ouverture à 13 h 30,

début des parties à 14 h 00

Salle polyvalente – Mormaison

Samedi 16 mars

#### Soirée cassoulet à emporter

#### USSAM foot

À partir de 18 h 30

Salle Saint-André

Saint-André-Treize-Voies





**Samedi 16 mars**  
**Distribution sacs jaunes**  
De 10 h 00 à 12 h 00

Salle communale  
3 rue de la Colonne  
Saint-Sulpice-le-Verdon

**Du vendredi 15 mars**  
**au mardi 19 mars**

**Opération recyclage papiers**

École Saint-Joseph  
Parking du stade  
Saint-André-Treize-Voies

**24 mars**

**Pêche à la truite en étang**

La Tanche de la Boulogne

**Samedi 30 mars**

**Assemblée générale**  
**du Patrimoine Sulpicien**

14 h 30  
Salle communale  
Saint-Sulpice-le-Verdon

## AVRIL

**Samedi 6 avril**

**Loto – SMASH Basket**

**Samedi 6 avril**

**Soirée choucroute**

**Association de chasse Saint-Hubert**

Salle Saint-André  
Saint-André-Treize-Voies

**Dimanche 7 avril**

**Pêche à la truite**

**Société de chasse**

**Saint-Sulpice-le-Verdon**

Coup d'envoi

à 8 h 00

Étang du terrain de foot

Saint-Sulpice-le-Verdon

**Samedi 13 avril**

**3<sup>ème</sup> demi-journée Galaxie Tennis**

**SMASH Tennis**

Salle des sports de Mormaison

**Dimanche 14 avril**

**3<sup>ème</sup> vide grenier**

**« Cette année, c'est un dimanche »**

**Comité des fêtes**

**Saint-Sulpice-le-Verdon**

Salle Concorde

**Courant avril**

**Collecte de métaux**

**SMASH Basket**

Sur le parking du stade de foot  
de l'Herbergement

**Samedi 27 avril**

**La Verdondine – APEL et OGEC**  
**de l'école Notre-Dame**

À partir de 17 h 30

**Dimanche 28 avril**

**Concours annuel de pêche à la truite**  
**U.N.C. Saint-André-Treize-Voies**

De 8 h 00 à 11 h 15

Au plan d'eau du site de la Coulée  
Verte (derrière la salle Saint-André)

## MAI

**Mercredi 8 mai**

**Cérémonie du 8 mai**

**Samedi 11 mai**

**Tournoi de billard**

**Club de billard POOLEVERT**

Salle Saint-André  
Saint-André-Treize-Voies

**Samedi 18 et dimanche 19 mai**

**Finales du tournoi inter-clubs**

**SMASH Tennis**

Courts extérieurs (ou salle des sports  
selon la météo)



**Vendredi 24 mai**

**Distribution sacs jaunes**

De 16 h 30 à 18 h 30

Atelier communal

1 La Grande Roche

Saint-André-Treize-Voies

**Jedi 30 mai**

**Tournoi de sixte – USSAM foot**

Stade de football

Saint-André-Treize-Voies

## JUIN

**Les samedis 1, 8,**

**15 et 22 juin**

**École de pêche**

La Tanche de la Boulogne

**Vendredi 7 juin**

**Assemblée générale – USSAM Foot**

19 h 30

Salle polyvalente – Mormaison

**Samedi 8 juin**

**Fête du foot – USSAM Foot**

Stade de Saint-Sulpice-le-Verdon

**Du lundi 10 au 24 juin**

**Opération recyclage papiers**

**OGEC de l'école de Mormaison**

Près de l'école (terrain de bosses,  
accès rue Saint-Louis)

**Samedi 15 juin**

**Fête de l'été**

**École Notre-Dame**

Saint-Sulpice-le-Verdon

**Dimanche 16 juin**

**Randonnée cyclo, pédestre, course**  
**nature SAS Cyclo VTT marche**

7 h 30

Salle Saint-André

Saint-André-Treize-Voies



**Vendredi 21 juin**

**Fête de la musique**

**Comité des Fêtes**

**de Saint-André-Treize-Voies**

Sur le site de la Coulée verte (plan  
d'eau derrière la salle Saint-André)

Saint-André-Treize-Voies

**Dimanche 23 juin**

**La « Mormaisonnaise »**

**APEL de Mormaison**

9 h 30

Départ de la course :

école Saint-Louis

**Vendredi 28 juin**

**Spectacle de fin d'année**

**École Saint-Joseph**

19 h 00

Salle des sports

Saint-André-Treize-Voies





Passage du Tour de France 2018 - © Valérie BOSSIS

## INFOS PRATIQUES



### MAIRIE DE MONTRÉVERD

1 rue de la Mairie  
Saint-André-Treize-Voies  
85260 Montréverd

☎ 02 51 42 80 65 / ✉ mairie@montreverd.fr

### MAIRIE DÉLÉGUÉE MORMAISON

☎ 02 51 43 91 66

✉ accueil.mormaison@montreverd.fr

☑ Accueil du public :

du mardi au jeudi : 9h00 - 12h15  
le samedi : 9h00 - 12h15

### MAIRIE DÉLÉGUÉE SAINT-SULPICE-LE-VERDON

☎ 02 51 42 80 81

✉ accueil.saintsulpiceleverdon@montreverd.fr

☑ Accueil du public :

du mardi au jeudi : 14h30 - 18h00  
le samedi : 9h00 - 12h15



### CORRESPONDANTES OUEST-FRANCE

SSLV et SATV :  
Valérie BOSSIS - 06 22 34 07 14  
valeriebossis@orange.fr

Mormaison :

Vanessa BARTEAU - 06 77 09 65 75  
journal.vanessa@gmail.com



### MAISON MÉDICALE

7 bis rue du Petit Saint André - SATV

**Médecin** : Dr Jean-Marc PLESSIS - 02 51 42 12 12  
(Consultations sur RDV — fermé le mercredi)

**Infirmière** : Centre de santé - 02 51 46 50 22  
Permanences sans RDV du lundi au samedi  
de 8h30 à 9h00.

Sur RDV à la permanence ou à domicile en dehors  
de ces horaires et 7j/7.

**Kinésithérapeute** : Franck LETELLIER - 02 51 46 39 98  
ou 06 36 04 12 00 (Cabinet ouvert sur rendez-vous).



### MAIRIE DÉLÉGUÉE SAINT-ANDRÉ-TREIZE-VOIES

☎ 02 51 42 80 65

✉ accueil.saintandretreizevoies@montreverd.fr

☑ Accueil du public :

le lundi, mardi, jeudi et samedi : 9h00 - 12h15  
le vendredi : 9h00 - 12h45 et 14h00 - 18h00



### BIBLIOTHÈQUES DE MONTRÉVERD

Mormaison :

mercredi de 10h30 à 12h00,  
vendredi de 17h00 à 18h30,  
et le samedi de 10h30 à 12h00.

SATV : mercredi de 16h30 à 18h30,  
et le samedi de 10h30 à 12h30.

SSLV : mercredi et dimanche  
de 10h30 à 12h00.

**Ostéopathe** : Camille ARGOUD - 06 52 04 86 71  
(cabinet ouvert sur rendez-vous)

**CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE MONTAIGU** :  
02 28 85 75 75

**Assistante sociale** : Mme GARNIER Anne  
(sur rendez-vous)



**POINT POSTE À SATV (Épicerie)** :  
02 51 34 69 24

Lundi, mardi, jeudi : 7h30 - 13h00 et 16h30 - 19h00  
Vendredi : 7h30 - 13h00 et Samedi : 8h00 - 12h30



**MÉDECIN DE GARDE** : 02 51 44 55 66  
**PHARMACIE DE GARDE** : 32 37

### GENDARMERIE

Rocheservière : 02 51 94 90 01  
Montaigu : 02 51 94 00 89

**URGENCE SÉCURITÉ GAZ** : 0 800 47 33 33